

Commune de BRICQUEVILLE LA BLOUETTE n° 6

□ Le Mot du Maire □ :

*Dans ce bulletin, s'égrène la vie de notre commune, avec son état civil de l'année, ses joies et ses peines, ses temps forts et ses périodes un peu plus faibles ! Une commune, finalement, c'est comme une famille, il faut protéger sa commune dans tous les sens du terme. Soyez persuadés que c'est ce que vos élus, au quotidien, dans l'intérêt général, font : protéger votre et notre commune ! Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leur compétence et parfois de leur santé. C'est pour cette raison qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les aimiez ou pas, **c'est le respect !***

Alors, protéger sa commune, c'est prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas....

Depuis 2010, vos élus mènent un combat celui de la défense de la 4 C. En effet, après analyse, ils ont vu que c'était la structure intercommunale qui correspondait le mieux à notre commune et à votre intérêt. Or, avec cette réforme territoriale, d'autres élus en ont décidé autrement ! Donc, au 31 décembre 2013, à minuit, la communauté de communes du canton de Coutances (4C) est amenée à disparaître et notre commune va se fondre dans une communauté de communes de 42 communes, d'environ 30 000 habitants ! Et j'emploie bien le mot « se fondre », car vous comprendrez que malgré toute la force que votre élu déploiera pour protéger Bricqueville la Blouette, il sera difficile pour lui de faire entendre sa voix au milieu de 58 délégués. Le visage même de notre territoire va changer ; avec cette fusion des communautés de communes, il nous faudra compter sur l'intelligence collective.

*Je tiens aussi à saluer **l'action des bénévoles** d'associations de notre commune dont la tâche est de plus en plus difficile dans leur volonté louable de mettre de la vie au village. Les animations qu'ils proposent ont, crise oblige, parfois beaucoup de mal à faire se déplacer les foules, leur persévérance est d'autant plus louable. Qu'ils en soient remerciés et honorés.*

Alors, voilà, si je dois faire un bilan de l'année 2012, je dirais qu'elle a été faite de coups de cœur, de coups de colère, de joies et de peines, de critiques aussi ...mais quand on est élu, il faut savoir qu'on ne peut pas plaire à tout le monde et heureusement, sinon ce serait bien terne !!!

Claude PERIER, Maire – Conseiller Général

Informations pratiques

► Ouverture de la mairie au public :

Mardi de 9 heures à 12 heures

Jeudi de 17 heures à 18 heures

Vendredi de 9 heures à 12 heures

permanence du maire conseiller général :

le jeudi de 17 h à 19 heures

permanence des adjoints : le lundi matin,

de 9 h30 à 11 heures

téléphone : 02 33 45 30 12

adresse e-mail : mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr

► Carte nationale d'identité : PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERRESSE

Liste des pièces à fournir :

* deux photographies d'identité récentes, sur fond clair, de face et tête nue

* la carte périmée ou une déclaration de perte ou de vol effectuée dans un commissariat

* une copie d'acte de naissance pour une première demande

* une facture récente (moins de 3 mois) établie à votre nom (quittance de loyer, factures d'eau, de téléphone, d'électricité)

► Passeport :

La demande est à faire auprès de la mairie de Coutances.

► Les écoles :

Direction du RPI, école d'Heugueville sur Sienne : tél. 02.33.45.46.59

Ecole de Bricqueville la Blouette : tél. 02.33.07.43.60

Ecole de Tourville sur Sienne : tél. 02.33.47.13.96

► Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

► Déchetterie de Gratot, horaires d'hiver et d'été :

horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

lundi de 10 h à 12 h - 14h à 19h

mardi de 10 h à 12 h - 14 h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h - 14 h à 19 h

vendredi de 10 h à 12 h - 14 h à 19 h

samedi journée continue 10h à 19 h

horaires d'hiver : du 1 octobre au 31 mars

lundi de 10 h à 12 h - 14 h à 17 h

mardi de 10 h à 12 h - 14h à 19 h

mercredi de 10 h à 12 h - 14 h à 17 h

vendredi de 10 h à 12 h - 14 h à 17 h

samedi de 10h à 12 h - 14h à 17h

Pour accès à la déchetterie, se présenter à la mairie avec une preuve de domicile pour obtenir un badge

Recensement de la population

C'est Madame Francine RENAUD, conseillère municipale, qui a mené à bien les opérations de recensement, assistée de Mesdames COUILLARD et AUBIN.

Population totale : 575 au 1^{er} janvier 2013 – 566 au 1^{er} janvier 2012 – 561 au 1^{er} janvier 2011 – 553 au 1^{er} janvier 2010.

Etat Civil 2012

NAISSANCE : Norah HORTOLAN, Elsa HOPQUIN, Camille VOISIN, Paul LE BOUVIER.

MARIAGE : François EVRARD et Marie CAUFRIEZ, Eric VASSOU et Caroline LESAGE, Jérémie MASSEROT et Marion LE SAOS.

DECES : Alfred LEJOLIVET, Monique MALOREY épouse EURY, Madeleine LÉONARD épouse POULNAIS, Michel LAURENT, Léonce PERIER.

Budgets

Budget assainissement : l'année 2012 se solde par un excédent global de 12 131,41 € en section de fonctionnement et 4 333,40 € en section d'investissement.

Le primitif 2013 s'équilibre, quant à lui, en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 139 004 € (y est incluse une provision de 71 900 € pour l'affaire de la canalisation commune c/département). Pour la section investissement, le primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 26 062 €.

Budget de la commune : l'année 2012 se termine avec un excédent global de 173 182,56 € en section de fonctionnement et 74 023,57 € en section d'investissement.

Le conseil municipal a voté le primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 404 875 € et à la somme de 133 067 € en section d'investissement.

Travaux 2012

La commission travaux a retenu différents projets d'aménagement de voirie, de bâtiments, dans l'année 2012 : celui du chemin de la Sauvagère avec travaux hydrauliques et encaissements, ces travaux ont été réalisés dans le premier semestre par l'entreprise Lehodey.

Les travaux à la Bouillotte (CV201-D74) ont été réalisés courant deuxième semestre avec la réfection de la °VC 201 en enrobé par la 4C.

Réfection complète de la voie communale à la Gardinière en enrobé par la commune.

Réfection complète de la voie communale à Houesville en enrobé par l'entreprise Eurovia.

Travaux de sécurisation et de signalisation au niveau des zones 20 et 30 km/h. Ces travaux ont été réalisés, pour une part, par des bénévoles habitant la commune ; il s'agit de Monsieur Daniel Touchais et de Monsieur Jacques Daulhac qui ont creusé les trous pour recevoir les fourreaux de la nouvelle signalétique. La mini pelle de Mr. Touchais a été très appréciée ; remerciements à nos deux citoyens car leur travail a permis un gain de temps considérable à notre employé communal, et ce sont deux agents de la 4C qui ont scellé les fourreaux.

Travaux d'élagage des sapins, place de la mairie, réalisés par l'entreprise Bertrand Noël.

Réfection du mur du cimetière par Patrick, notre employé communal.

Débroussaillage autour du monument aux morts et nettoyage du monument par les anciens combattants de la commune.

Remplacement des gouttières de l'église par l'entreprise Lecaudey.

Sécurisation de la traversée du bourg : mise en place du premier radar pédagogique, le 23 février 2012, et mise en place du second radar pédagogique en décembre 2012 par l'employé communal, l'entreprise Joubin étant chargée du raccordement électrique.

Pose de plots lumineux sur les trottoirs face à la mairie.

Mise aux normes des bâtiments communaux suite à la visite de la commission de sécurité ; des travaux ont été engagés : mise d'une porte coupe-feu à la réserve, suppression des deux pianos gaz remplacés par deux plaques à induction et une étuve électrique dans la cuisine. Notre employé communal a donc placé de la faïence sur les murs et changé les tables en bois par des tables en inox. La cuisine est désormais aux normes.

Changement de la régulation du système de chauffage, remplacement de la platine électronique de la sécurité incendie de la salle Lucienne Lelièvre.

Remplacement du matériel informatique du secrétariat de la mairie.

Voie verte : l'abattage et le débardage du bois sur le ballast, réalisés par des bénévoles Bricquevillais, s'est terminé en mars 2012. Le rognage désouchage ainsi que le broyage de la végétation ont été réalisés par l'entreprise Fatout en septembre dernier.

Travaux programme 2013

Aménagement de la sortie Ouest du cimetière : remplacement du portillon par un portail.

Remplacement du portail Est du cimetière et du portillon.

Cimetière : construction d'un ossuaire et achat de reliquaires, reprise de concessions réputées en l'état d'abandon.

Monument aux Morts : restauration.

Aménagement de la rue du Paly : travaux hydrauliques, enrobé, construction de places de parking.

Village des Grenteries : enrobé.

Chemin communal d'accès au village Le Breuil : enrobé.

Remplacement des convecteurs de la salle du conseil municipal.

Terminer la signalisation de la traversée de bourg.

Terminer l'aménagement de la cuisine attenante à la polyvalente.

Modification de notre document d'urbanisme

Notre document d'urbanisme date de l'année 2000. C'est un document ancien par rapport aux règles actuelles ; nous avons donc eu un débat au sein du conseil municipal concernant l'évolution de la commune dans les dix ans à venir. Le conseil municipal a souhaité conserver un caractère rural à la commune et, dans un premier temps, a souhaité modifier le règlement du POS (plan d'occupation des sols) avant de passer en PLU (plan local d'urbanisme).

Ce sont des modifications apportées uniquement au règlement écrit du POS. Le nouveau règlement sera consultable en mairie.

Ecole, départ en retraite de Madame Liliane Deveaux

Liliane est partie en retraite à la fin du mois d'avril 2012. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. Elle est remplacée par Ghislaine Lejolivet qui était déjà employée de la commune.

Transport public : ce qu'il faut savoir

Informations utiles : depuis le 6 juillet et le mois de septembre 2012, trois types de transport ont été mis en place sur le département :

Manéo express : nouveau réseau en service depuis juillet 2012

Manéo navettes : en service depuis septembre 2012

Manéo proximité.

Manéo express : ce sont 13 lignes quotidiennes et 5 lignes estivales. Trajet plus direct, plus rapide et donc plus attractif.

Nous sommes concernés par la **ligne 2**, Saint-Lô/Granville ou Granville/Saint-Lô, qui passe par Coutances. Cela vous permet de vous déplacer jusqu'à Saint-Lô avec une possibilité de descendre à Belval, Marigny ou Saint-Gilles ; si vous allez sur Granville, vous avez la possibilité de descendre à Quetteville, Bréhal, Donville mais aussi la possibilité de rejoindre les lignes du Sud Manche.

Et la ligne 9, qui est la ligne Coutances/Valognes ou Valognes/Coutances avec possibilité de descendre à Saint-Sauveur Lendelin, Periers, Lessay, Saint-Sauveur le Vicomte, Colomby et bien sûr Valognes, avec possibilité d'emprunter les lignes du nord cotentin.

Les deux lignes que je viens de citer, lignes 2 et 9, vous pouvez les prendre à Coutances, à la gare, place Wood et zone de la mare.

7 départs et 7 retours par jour pour ces 2 lignes, du lundi au vendredi, à des tarifs intéressants, puisque le billet à l'unité est de 2,20 €, quel que soit le trajet.

Tout un système d'abonnements vous est offert : hebdomadaire, trimestriel, mensuel, annuel.

A partir de Bricqueville, vous pouvez utiliser Manéo navettes pour rejoindre ces deux lignes régulières et d'autres lignes, celles de la SNCF par exemple.

Manéo navette : c'est un transport que l'on déclenche la veille ou l'avant-veille car il nécessite une réservation préalable en appelant le **0 800 150 0 50**, appel gratuit depuis un poste fixe ; transport assuré uniquement le matin et le soir, pour arriver à la gare SNCF le matin, à 6 h 39 ; la prise en charge se fait à l'arrêt de bus, près de l'école de Bricqueville : 2,20 € le billet qui vous servira à prendre la ligne 2 ou 9.

Pour le retour, avec Manéo navette, de Coutances à Bricqueville, le retour est fixé à 18 h 37 à la gare.

Pour les personnes de plus de soixante-cinq ans ou handicapés ou à mobilité réduite, la prise en charge se fait à domicile.

Tous les jours de la semaine, avec ce système, vous pouvez attraper le train pour Rennes le lundi matin à 6 h 49 ou les autres jours à 8h:19, ou le train de 7 h 34 qui vous met à Paris à 10 h 46.

Manéo proximité : c'est un service proposé à l'échelle de la communauté de communes. Les personnes sont prises en charge à leur domicile et sont déposées au point d'arrêt suivant, place de la Croute ou place de la gare ou place du Parvis et ce, le jeudi uniquement de 9h 30 à 11h30.

Le déclenchement de ce service nécessite aussi une réservation préalable au **0 800 150 050**, appel gratuit depuis un poste fixe.

La réforme territoriale

Le périmètre est voté et arrêté. Que l'on soit pour ou contre, nous sommes soumis à cette réforme territoriale qui, au fil du temps, se libère de ses promesses financières. Les arguments en faveur des grandes collectivités laissent entendre que la mutualisation des moyens engendrera des économies qui permettront d'investir... Beaucoup y ont cru... J'ai bien peur que ce soit, là, des pensées bien candides. Ces rassemblements ne généreront pas d'économies mais je crains plutôt qu'ils ne génèrent une démotivation progressive des élus due à leur isolement au sein d'assemblées pléthoriques ; la commune rurale ne sera plus représentée que par son maire, éloignant ainsi le terrain des centres de décisions. Moins de démocratie de proximité, c'est moins de bénévolat et plus d'administration. C'est un constat !

La réforme territoriale a pour but inavoué de mettre un terme à la dispersion et au saupoudrage. En même temps, elle permet de rééquilibrer les impôts des ménages entre les territoires ruraux et urbains. En réalité, elle correspond à un choix de gestion dont les incidences sociétales et financières n'ont pas, toutes, été évaluées. L'avenir nous dira si l'abandon des campagnes, pour les villes phares, sera source d'économies et de bonheur. Le bonheur à la campagne, quant à lui, deviendra un privilège, il faudra se l'offrir.